



Voir plan de détail n°3
"Champs Frestons"
1/1000

Voir plan de détail n°5
"Landes d'Apigné"
1/1000

Voir plan de détail n°6
"Moligné"
1/1000

N° de référence	Nature	Emprise	Bénéficiaire
1	Déviations de la RN24 et échangeur RN24/RD29	40/70 m	Etat
10	Création d'un chemin piétonnier de la Basse Cocherias à Moligné	5 m	Commune

Règles relatives à l'ordonnement et la constructibilité

- Limite communale
- ▭ Parcelle
- cours d'eau à plan d'eau
- Limite et nom de zone
- Limite de secteur
- Hauteur maximale des constructions
- Surface de plancher (SP) maxi au secteur (ZAC)
- Marge de recul résultant de l'application de l'article L.111-14 CU
- Marge de recul
- Emprise constructible

Dispositions relatives aux espaces verts et au patrimoine

- Espace Bois Classe (L.136-1 CU)
- Eléments d'intérêt paysager (L.123-1-5-7° CU)
- Boisement à conserver
- Haie à conserver
- Plantations à réaliser
- Patrimoine bâti d'intérêt local soumis à prescription (L.123-1-5-7°)

Servitudes particulières

- Emplacement réservé (L.123-1-5-8° CU) et numéro dans la liste
- Emplacement réservé pour sentier piéton et numéro dans la liste
- Cheminement à conserver (L.123-1-5-6°)
- Zone humide
- Principe de continuité de voie piétonne à prévoir
- Franchissement à aménager
- Principe de continuité de voie piétonne à prévoir (L.123-1-5-6°)
- voie principale - emprise de voie
- voie de desserte
- Principe de continuité de voie de desserte à prévoir (L.123-1-5-6°)
- Zone inondable au titre du PRPI (Plan de Prévention des Risques d'inondation - Vaine, Ile et Riv)

Révisé/Édité © Rennes Métropole (DAURSP/RED), Mai 2018
 Sources : © Rennes Métropole (DAURSP/RED), données PLS, mai 2018 ; © DGPIF (Cartes), juin 2018
 Système de coordonnées projetées : RGF 89 / CC-0
 https://s3.amazonaws.com/urbanisme/PlanLocalUrbanisme/LeRheu/17_24/MODIFICATIONS_espacesVerdsCarte.pdf

RENNES METROPOLE

Commune de
Le Rheu

Plan Local d'Urbanisme

Règlement Graphique
Plan n°3
Carriers,
Landes d'Apigné

Revision générale approuvée par délibération du Conseil Municipal du 07/03/2005
 Dernière Révision simplifiée (n°3) approuvée par délibération du Conseil Municipal du 18/04/2011
 Dernière Modification (n°9) approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 07/07/2016
 Dernière Modification Simplifiée (n°11) approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 22/06/2017
 Dernière Mise à Jour (n°14) par arrêté du Président de Rennes Métropole du 17/01/2018
 Mise en compatibilité n°1 - Dossier soumis à enquête publique

Echelle : 1 / 2000

MAI 2018